

VILLE DE LAC-MÉGANTIC

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT NO 2022-14

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée greffière de la municipalité, QUE : -

Le 21 juin 2022, le conseil municipal de la Ville de Lac-Mégantic a adopté le Règlement n° 2022-14 modifiant le Règlement n° 2022-04 afin d'augmenter de 2 374 055 \$ les sommes nécessaires pour les travaux de réfection de la rue Laval. Cet emprunt sera financé sur une période de 25 ans. Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 10 août 2022.

L'original de ce règlement est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance, aux heures d'ouverture de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ à Lac-Mégantic, ce 17^e jour du mois d'août 2022.

M^{me} Nancy Roy,
Greffière